

MAIRIE DE SAINT-ELOI

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2017

L'an deux mille dix sept le 21 mars à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de SAINT ELOI, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme SELIGNAN Jacqueline, Maire.

Tous les membres présents

Date de la convocation : 14 mars 2017.

FINANCES

- Budget primitif prévisionnel de l'assainissement collectif

- exploitation : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 27 882 €

- investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 48 694 €.

- Affectation des résultats de fonctionnement 2016 (budget principal)

Le résultat de l'exercice ajouté aux résultats antérieurs reportés : 298 126,24 €.

230 227,27 € sont affectés aux investissements 2017 et 67 898,97 € au fonctionnement 2017.

- Budget principal prévisionnel

- la section de fonctionnement se décompose de la façon suivante : 260 227 € pour les dépenses de fonctionnement proprement dites et 161 984 € en virement à la section d'investissement.

- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 625 320 €

ASSAINISSEMENT AUTONOME

Une étude va être lancée afin d'effectuer l'état des lieux des assainissements autonomes. Des informations seront communiquées aux administrés.

A l'issue de celle-ci, les assainissements défectueux seront recensés. Une étude à la parcelle sera proposée aux particuliers afin de déterminer les travaux de réhabilitation nécessaires. Ces travaux seront éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau pour 3 300 € maximum et du Département pour 1 400 € maximum. Un suivi sera mis en place par la commune.

MAISON COMMUNALE

L'étude concernant les limites de propriété est en cours. Son coût est porté par l'opérateur Logidia. A l'issue de celle-ci, la mise au point du projet sera poursuivie en concertation avec la commune avant le dépôt du permis de construire (cinq unités de logement). Rappel : après inscription du programme départemental de logements sociaux en octobre 2017, les travaux pourraient débiter au deuxième semestre 2018.

DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DE L'ABRIBUS ET SANITAIRES PLACE DE L'EGLISE

Etude en cours. Une réunion spécifique sera organisée afin d'étudier les différentes propositions architecturales et la programmation des travaux.

ETUDE DE FAISABILITE D'UN CHEMIN PIETON ENTRE LE HAMEAU DU MAS PLOMB ET LE VILLAGE

Le levé topographique est achevé. Une première réunion avec le cabinet Infratech est prévue le 31 mars.

TRAVAUX DES RAMASSES : EAU POTABLE ET VOIRIE

La date du commencement des travaux d'eau potable sera communiquée prochainement aux administrés.

Le conseil municipal retient l'entreprise Eurovia pour les travaux de voirie dont le montant s'élève à 59 109 € TTC.

Divers travaux de voirie (village) seront effectués par Eiffage pour un montant de 9 502,80 € TTC.

ECOLE - TAP

Compte-rendu est donné des différentes réunions. Les horaires des temps d'activités périscolaires sont maintenus dans les trois écoles du RPI.

SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE E-COMMUNICATION DE L'AIN

Compte-tenu des difficultés financières du Syndicat pour le déploiement de la fibre optique et afin d'être en mesure de souscrire de nouveaux emprunts, il est proposé une contribution supplémentaire aux communes de 5 € par habitant. Une assemblée générale du Syndicat est prévue le 8 avril.

DIVERS

Environnement : le nettoyage de printemps est prévu le samedi 22 avril. Rendez-vous à 9h30 à la mairie.
--